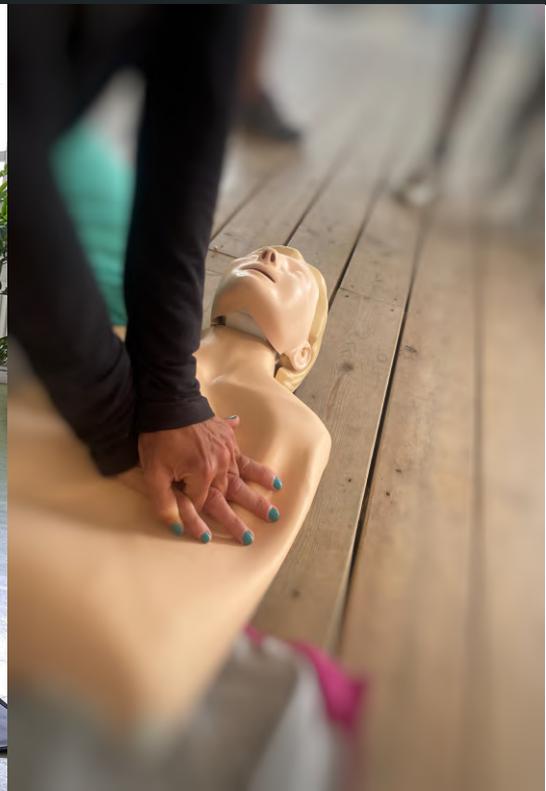


PSC

Premiers secours citoyen



Dates et détails



Objectif de la formation et prérogatives professionnelles

Le PSC a pour objectif de faire acquérir aux citoyens les capacités nécessaires pour porter assistance de manière bénévole à une personne en situation apparente de péril grave et imminent en réalisant des gestes salvateurs.

Organisation et particularités de la formation

Cette formation s'effectue en présentiel.

Heures Totales



Heures en centre



Heures en entreprise



Fiche RNCP

RS 2387

Ministère de l'intérieur
et des outre-mer
31/12/2021

PSC

Premiers secours citoyen

Contenus de la formation

L'unité d'enseignement permet aux apprenants d'acquérir les compétences suivantes :

1. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour soi-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
2. Assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté
3. Agir immédiatement face à une personne :
 - Victime d'une obstruction des voies aériennes
 - Victime d'un saignement abondant
 - Inconsciente qui respire
 - En arrêt cardiaque, avec ou sans défibrillateur
 - Victime d'un malaise
 - Victime d'un traumatisme du squelette ou de la peau

Lieu

05120 L'Argentière-la-Bessée ou sur demande pour les inscriptions en groupe.

Publics et prérequis

Cette formation est ouverte à tous sur les sessions existantes ; les collectivités et groupes constitués peuvent faire une demande pour leur ouvrir des sessions.

L'âge d'accès minimal est de 10 ans.

Publics en situation de handicap

Des aménagements de certification et de formation sont possibles. Magali Berthe, référente handicap en fera l'étude préliminaire.

